

<https://enseignants.se-uns.org/Reforme-du-lycee-professionnel-des-annonces-pour-la-rentree-et-le-calendrier>



Enseignants de l'Unsa

Réforme du lycée professionnel : des annonces pour la rentrée et le calendrier des discussions

- Je suis... - Prof de lycée pro -
Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Réforme du lycée professionnel : des annonces pour la rentrée et le calendrier des discussions

Lors d'une réunion au ministère à laquelle le SE-Unsa participait il nous a été communiqué un certain nombre d'informations sur la rentrée 2023.

Le maintien des moyens

Jeudi 12 janvier, les rectrices et les recteurs ont été informés qu'ils devront au minima maintenir les enveloppes de moyens des lycées professionnels.

Ces maintiens se font au niveau de l'échelon académique et à carte de formation constante. Si vous avez un doute pour votre établissement, [n'hésitez pas à contacter votre section académique du SE-Unsa](#). Les Comité sociaux d'administration (ex-CTA) se tenant en ce moment ; il est important de nous informer pour mieux vous défendre.

Le calendrier de discussions

Suite au 4 groupes de travail (GT) auxquels le SE-Unsa a participé, une réunion de restitution collective des travaux sera organisée le 27 janvier.

Le ministère organisera ensuite un GT en multilatérale pour poursuivre le bilan de la Transformation de la voie pro (TVP) de 2018.

Le SE-Unsa sera reçue en bilatérale fin janvier/début février avant les arbitrages sur la réforme.

Ce qui nous attend à la rentrée 2023

Nous savons déjà que :

- la découverte des métiers sera généralisée en classe de 5e à la rentrée 2023 avec des modalités d'organisation à discuter,
- la gratification entrera aussi en vigueur après discussions sur le périmètre et les modalités.
- des expérimentations pourront être mises en œuvre pour tester des propositions issues des GT.
- il n'est pas prévu d'augmentation des PFMP.

L'intervention du SE-Unsa

Le SE Unsa a acté positivement le maintien des moyens pour la voie professionnelle tout en soulignant les difficultés importantes que ça posera aux collèges et lycées GT qui devront absorber la baisse des moyens du 2nd degré. Nous avons rappelé que les académies ne devront pas se priver de distribuer des moyens supplémentaires s'il y a des besoin (démographie positive, ouvertures de sections...).

Nous avons de nouveau demandé un cadrage des expérimentations et la nécessité d'avoir un protocole d'évaluation.

Sur la découverte des métiers, nous avons rappelé que ce dispositif devait être une ouverture générale vers le monde professionnel et ne pas être dans la logique exclusive d'orientation vers le LP.

Nous avons dénoncé le fait que cette généralisation se fera sans que les expérimentations en cours ne soient

Réforme du lycée professionnel : des annonces pour la rentrée et le calendrier des discussions

évaluées.

Enfin, nous serons très attentifs aux modalités d'organisation et de leur financement